



DOSSIER THÉMATIQUE

Le palais du Tau et le sacre des rois de France

Trente rois de France se sont rendus à Reims chercher l'onction du sacre et la remise de leurs insignes du XIe au XIXe siècle. Trois ne s'y sont pas faits sacrer : Louis VI, Henri IV et Louis XVIII. La cérémonie a lieu dans la cathédrale de Reims et le palais du Tau, palais archiépiscopal du diocèse de Reims, est intimement lié à ce rite initiatique majeur de l'Ancien Régime. Mais pourquoi est-ce Reims et non pas Paris, la capitale, qui accueille le sacre ? Comment celui-ci se déroule-t-il ? Quelle est le rôle du palais du Tau avant, pendant et après la cérémonie ?

1 REIMS, VILLE DU SACRE

LA FRANCE : UNE MONARCHIE DE DROIT DIVIN

Le roi est l'intermédiaire entre Dieu et les hommes. Dans le cadre d'une société chrétienne, il est considéré comme son représentant sur Terre. Il reçoit son pouvoir de Dieu comme le rappelle Jeanne d'Arc en 1429 s'adressant au **dauphin** : « *Le Roi du ciel vous fait savoir par moi que vous allez être sacré et couronné dans la ville de Reims et que vous serez son lieutenant à Lui qui est le vrai Roi de France.* »

A partir d'Hugues Capet en 987, le fondateur des Capétiens, la royauté française est devenue une monarchie héréditaire et non plus élective. Même si la succession dynastique par **primogéniture** mâle rend inutile le sacre, celui-ci est nécessaire pour le peuple : Louis XIV le rappelle dans ses *Mémoires pour l'instruction du dauphin* en 1661 : « *Le sacre, encore qu'il ne nous donne pas la royauté, ne laisse pas de la déclarer aux peuples, et de la rendre en nous plus auguste, plus inviolable et plus sainte.* »

Rex dei gracia, roi par la grâce de Dieu : le caractère sacré de la monarchie est conféré par le sacre, lointain héritage antique, byzantin, celtique et judéo-chrétien à la fois.



Le baptême de Clovis (tapisserie des années 1660, Charles Poerson, salle du festin)

LE BAPTEME DE CLOVIS

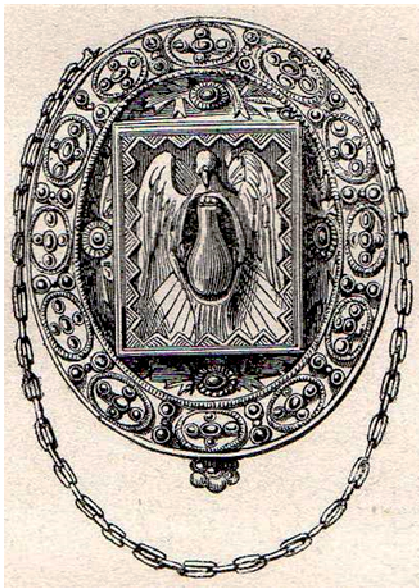
Un jour de Noël à la fin du Ve siècle sans doute 498-499, Clovis, le chef des Francs, se fait baptiser à Reims par l'évêque Remi, acte fondateur d'un royaume chrétien. Or, la légende raconte que la foule est si nombreuse que c'est une colombe, symbole du Saint-Esprit dans la Bible, qui apporte à l'évêque la Sainte Ampoule, une fiole de chrême ou huile consacrée nécessaire à l'onction traditionnelle après le baptême par immersion.

En 751, Pépin le Bref s'est fait sacrer à Soissons pour légitimer sa prise de pouvoir mettant fin à la dynastie mérovingienne et fondant celle des Carolingiens.

En 816, c'est dans la cathédrale de Reims sur les lieux du baptême de Clovis que Louis I le Pieux, fils et successeur de l'empereur Charlemagne, est sacré par le pape Etienne IV. Dans une lettre à l'archevêque de Reims Ebbon, l'empereur explique : « *c'est dans cette église que par la grâce de Dieu et la coopération de saint Remi, notre nation des Francs, avec son roi de même nom que nous, a été lavée dans les eaux du baptême et enrichie des sept dons de l'Esprit Saint* ». Le nom du roi Ludovicus (Louis) marque la filiation entre Carolingiens et Mérovingiens avec leur roi Clodovecus (Clovis). Ainsi malgré le changement de dynastie, la continuité de la succession royale est assurée et se rattache aux origines de la monarchie sacrée : en effet, l'onction post baptismale de Clovis est devenue une onction royale et légitime le pouvoir en place.



Au centre de la galerie des rois de la cathédrale de Reims, Clovis dans sa cuve baptismale encadré de Remi et de son épouse Clotilde



La fiole de la Sainte Ampoule originelle dans son reliquaire-pendentif



Le reliquaire de la Sainte Ampoule par Cahier en 1822 (palais du Tau)



La Sainte Ampoule dans son réceptacle ouvert



La Sainte Ampoule (palais du Tau)

LA SAINTE AMPOULE

En 852, l'archevêque de Reims Hincmar fait une translation des reliques de saint Remi et on découvre dans le sarcophage une ampoule d'aromates ayant servi à embaumer le corps du prélat. Depuis le baptême de Clovis, les traditions liturgiques rémoises évoquent le miracle de la Sainte Ampoule. En 869, Hincmar peut déclarer : « *le glorieux Clovis... a été oint d'un chrême venu du ciel que nous possédons encore* ». Mais la dislocation du pouvoir lors du morcellement de l'empire carolingien ainsi que les rivalités dynastiques depuis l'accession au trône des Capétiens en 987 n'assurent pas encore l'exclusivité du sacre dans la cité rémoise.

Il faut attendre le sacre d'Henri I en 1027 pour que Reims s'impose sur ses rivales. En 1131, cette exclusivité rémoise est confirmée par le pape Innocent II : Reims est le lieu du sacre des rois de France car la Sainte Ampoule y est conservée dans le tombeau du saint éponyme à l'abbatiale de Saint Remi. Après une tentative de vol la veille du sacre de Louis XV en 1722, elle est placée en sûreté dans un lieu sécurisé du monastère.

Lors de la Révolution, le 7 octobre 1793, le **conventionnel** Rühl la brise place Royale mais des parcelles sont récupérées avant et après la destruction du « *hochet sacré des sots* ». Lors de la Restauration, commande est passée à l'orfèvre Cahier en 1819 pour réaliser un nouveau reliquaire. La nouvelle Sainte Ampoule située sous la colombe du sommet dans un écrien de rubis et d'émeraudes sert une dernière fois lors du sacre de Charles X le 29 mai 1825. Jusqu'à cette date et depuis Henri I en 1027, tous les rois de France sont sacrés à Reims sauf deux exceptions sur trente-deux : Louis VI à Orléans en 1108 pour des raisons de rapidité et Henri IV à Chartres en 1594 dans un contexte de guerre de religions. Rappelons que Louis XVIII n'a pu se faire sacrer de son vivant.

Aujourd'hui, le palais du Tau conserve le reliquaire avec une ampoule vidée de son contenu par l'archevêque Luçon en 1906. Par crainte de perte ou de profanation à la suite de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, celui-ci transféra l'huile sainte dans un petit flacon scellé encore conservé à l'archevêché de Reims. Il n'a été ouvert que pour la consécration de l'autel majeur de la cathédrale lors de sa restauration en 1937.

A l'instar de la nécropole royale de Saint-Denis, Reims est un lieu de mémoire de l'histoire monarchique française. Ainsi, pour rompre avec cette tradition et initier une nouvelle dynastie, Napoléon Bonaparte choisit comme lieu de son sacre, impérial, la cathédrale Notre-Dame de Paris le 2 décembre 1804.

2 LES PREPARATIFS

UNE VILLE EN EMOI



Sortie de Charles X de la cathédrale de Reims, Charles Abraham Chasselat inspiré par Hittorff(Château de Versailles)

Aux prix d'impôts mécontentant souvent ses habitants, Reims se pare de ses plus beaux atours. Le conseil de ville charge de nombreux artistes de réaliser des décorations éphémères comme des arcs de triomphe élevés sur le passage du cortège royal destinés à glorifier le roi et à impressionner les visiteurs étrangers. Le peintre châlonnais Jacques Ignace de Latouche crée les quatre arcs de triomphe classiques du sacre de Louis XV tandis que Jean-Baptiste Isabey coordonne les décors urbains du sacre de Charles X. Les autorités municipales prennent aussi des mesures destinées à assainir la ville avant le sacre comme l'interdiction d'étendre du loggia ou l'évacuation des personnes indésirables...

L'abbé de Saint Denis, conservateur des insignes royaux en l'abbaye éponyme depuis le XIIIe siècle, les amène sous bonne garde à Reims. De même, des tentures et autres éléments de décoration nécessaires à la cérémonie sont soustraits des collections royales par l'administration des Menus-Plaisirs sous l'Ancien Régime et acheminés dans la cité rémoise pour compléter par exemple les quelques 90 pièces de tapisseries du trésor cathédral qui orneront l'église métropolitaine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour Charles X, Joseph Lecoq et Jacques-Ignace Hittorff placent devant la cathédrale un porche éphémère néogothique troubadour qui se poursuit par une allée la reliant au palais du Tau : celui-ci est orné d'une loggia néoclassique décorée de pilastres couverts d'arabesques Renaissance.

Outre l'effort financier appelé la taille du sacre au Moyen Age, les habitants sont aussi mis à contribution pour loger les centaines de personnes qui composent la suite royale. Ainsi, contre indemnités, le droit des craies permet de les héberger selon un niveau de confort conforme au rang des officiers des Maisons du roi, de la reine, de la famille royale, des princes et seigneurs de la cour. Pour le sacre de Louis XV, on dénombre 53 TBB (très belles demeures), 63 BB (belles demeures) et 155 B (moins belles demeures). Quant au sacre de Charles X, on atteint le record de plus de 1000 personnes à loger !

AVANT LA JOURNEE DU SACRE

En tant que prélat consécrateur, l'archevêque de Reims officie dans sa cathédrale en mémoire du baptême de Clovis sauf si le siège métropolitain est vacant : ainsi l'évêque de Soissons sacre Louis XIV en 1654. Généralement le roi et sa suite arrivent de Paris par petites étapes selon un trajet toujours identique quelques jours avant la cérémonie habituellement prévue un dimanche ou un jour de fête religieuse. Son entrée royale en cortège solennel permet la remise des clés de la ville ainsi que de cadeaux de bienvenue qui mettent en valeur les productions locales : vins tranquilles ou mousseux, pains d'épices, fruits et confitures. Le chapitre cathédral reçoit le roi dans la cathédrale puis il s'installe au palais du Tau. Premier pair de France et vassal, l'archevêque se doit de le recevoir pour le gîte et le couvert. La veille au soir est consacrée aux prières et à la confession dans la cathédrale ou dans la chapelle haute du palais du Tau, souvenir des pratiques chevaleresques.

3 UNE CEREMONIE CODIFIEE



Le lever du roi Louis XV (album du sacre, CMN)



Charles X accompagné des deux pairs ecclésiastiques (huile sur toile, Etienne-Joseph Bouhot, 1827, palais du Tau)



Le serment de Charles X sur la charte constitutionnelle (huile sur toile, Pierre-Louis Delaval, 1826, palais du Tau)

LES ORDINES

Le sacre est la consécration d'un pouvoir par un rite. Cette cérémonie a évolué du IXe au XIIIe siècle pour progressivement s'enrichir et se stabiliser sous le règne de Louis IX. Elle est connue par les *ordines* conservés : un *ordo* est un livre liturgique contenant les textes à réciter et à chanter et les gestes à accomplir lors du rituel. D'une onction sur le front du roi à ses débuts, le cérémonial s'est complexifié au fil du temps pour devenir une cérémonie de plus de cinq heures. Dans son aboutissement, elle s'ordonne autour de trois phases : l'onction, les serments et le couronnement.

LE REVEIL AU PALAIS DU TAU

Après une courte nuit de sommeil, le sacre débute dans la chambre de parade au palais du Tau par le lever du roi. C'est là qu'au lever du jour vers 6 heures du matin deux des **pairs** ecclésiastiques, l'évêque de Laon et l'évêque de Beauvais, viennent le chercher. Commence alors un dialogue entre le **chantre** de la cathédrale et le grand **chambellan**. Le premier frappe avec son bâton à la porte de la chambre royale. "Que demandez-vous ?" demande alors le grand chambellan de l'intérieur. "Le roi", répond le chantre. "Le roi dort".

Ce rituel, fixé définitivement sous Louis XIII, est répété à trois reprises puis, à la fin du troisième dialogue, l'évêque de Laon dit : "Nous demandons [prénom du roi] que Dieu nous a donné pour roi". La porte s'ouvre alors et le roi est conduit en procession à l'intérieur de la cathédrale où l'attend le prélat consécrateur. Introduite par Charles IX en 1561, cette fiction du roi dormant réveillé symboliquement à une vie nouvelle insiste sur la continuité de la personne royale : ne criait-on pas à la mort d'un roi. « Le roi est mort, vive le roi ! » ?

LE DEBUT DE LA CEREMONIE

Une fois le roi assis au milieu de la cathédrale, l'archevêque de Reims se rend au grand portail accueillir la Sainte Ampoule, apportée en cortège par les moines de Saint-Remi et escortée par les quatre seigneurs otages, gage de son retour à l'abbaye rémoise. La fiole est déposée sur l'autel.

Le roi prête ensuite plusieurs serments, variables en fonction du sacre. Devant le maître-autel, sur lequel sont également posés les Evangiles et un reliquaire de la Vraie Croix, il promet de défendre l'Eglise et ses privilèges, de garder la paix et la justice de ses peuples et de chasser les hérétiques de son royaume. Charles X ne prononce pas ce dernier remplacé par un serment sur la Charte Constitutionnelle et sur la légion d'honneur. Cet ordre honorifique créé par Napoléon I remplace alors les deux serments traditionnels en tant que chef et souverain grand maître des ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis respectivement constitués par Henri III en 1578 et Louis XIV en 1693.



Les éperons (musée du Louvre, Paris)



La Joyeuse ou épée de Charlemagne (musée du Louvre, Paris)



L'onction de Charles X en 1825 (médaille, palais du Tau)



Le manteau du sacre utilisé par Charles X (palais du Tau)

LES ONCTIONS ET LA REMISES DES INSIGNES ROYAUX

Simplement vêtu de sa tunique argentée et d'une chemise rouge échancrée aux différents endroits où doivent être pratiquées les onctions, le roi reçoit les insignes bénis du chevalier à l'instar d'un **adoubement**. Des éperons d'or sont placés par le duc de Bourgogne momentanément sur ses bottines que le **chambellan** lui avait mises. Puis l'épée est au centre d'un rituel complexe qui s'achève par le **sénéchal** qui la tient pointe en l'air durant le reste de la cérémonie jusqu'au festin royal. Le musée du Louvre conserve ces insignes chevaleresques : les éperons ont été réalisés au XIIe siècle et l'épée dite de Charlemagne date en fait du XIVe siècle.

L'archevêque, ayant prélevé une parcelle du contenu de la Sainte Ampoule avec une aiguille d'or, la mélange avec du saint chrême sur une **patène**. Après s'être prosterné devant l'archevêque, le roi agenouillé est oint sur la tête, la poitrine, entre les épaules et sur chacune d'elles, aux jointures des bras avec le pouce traçant le signe de la croix. Ces sept parties du corps qui correspondent aux centres vitaux investis par Dieu rappellent l'onction de David par le prophète Samuel. (1 Samuel, 16,3).

Avant de recevoir les deux dernières onctions sur les mains, le chambellan rhabille le roi d'une tunique, d'une **dalmatique** et du manteau fleurdelisé qui symbolisent les ordres de sous-diacre, diacre et prêtre : par le sacre, le roi est l'égal d'un évêque. Le manteau de couleur hyacinthe hérité du manteau pourpre des empereurs romains est orné de fleurs de lys. Il est éminemment symbolique car cette couleur bleu violacée hyacinthe est celle du manteau du grand prêtre d'Israël dans la Bible renvoyant aussi au ciel parsemé de fleurs de lys, symbole solaire et marial. Le royaume de France est sous la protection de la Vierge Marie depuis le Moyen Age. Le palais du Tau conserve le dernier manteau utilisé par le roi Charles X mais préparé pour Louis XVIII : il atteint la longueur exceptionnelle de 5,70 mètres pour un poids de 30 kilogrammes. Il se porte ouvert à droite et attaché à l'épaule droite par un **fermail**.

Le roi reçoit enfin les derniers attributs de sa fonction bénis par l'archevêque:

- l'anneau passé à l'annulaire de la main droite en signe d'alliance et de fidélité à son royaume
- le sceptre dans la main droite représente la droiture du roi et de son gouvernement. C'est aussi le bâton qui soutient et console. Les premiers sceptres fins et courts sont surmontés d'une fleur de lys. Le musée du Louvre présente celui de Charles V plus grand et orné d'une statuette de Charlemagne à son sommet. Il date de la fin du XIVe siècle.
- la main de justice dans la main gauche est en fait la verge qui châtie et un sceptre davidique par excellence. Elle prend la forme d'une main de justice à la fin du XIIIe siècle. Celle remise à Charles X a été utilisée par Napoléon en 1804. En réalité, c'est une main gauche en ivoire car l'orfèvre Biennais s'est inspiré d'une gravure inversée !



Louis XV, roi de France, assis sur son trône revêtu du costume et attributs du sacre : chausses, éperons et sceptre de Charles V (huile sur toile, Alexis-Simon Belle, 1722, Château de Versailles)

- la couronne est remise sur la tête du roi par les douze pairs laïcs et ecclésiastiques qui représentent l'ensemble du peuple. Leur nombre est fixé au XIIe siècle et rappelle les compagnons légendaires de Charlemagne. L'archevêque de Reims étant le premier pair, le chancelier appelle les onze autres dans une liste canonique : les évêques de Beauvais, Châlons, Langres, Laon et Noyon, les ducs d'Aquitaine, de Bourgogne et de Normandie et les comtes de Champagne, de Flandre et de Toulouse. Ils soutiennent ensemble la couronne au-dessus du roi avant que l'archevêque ne la pose seul sur la tête du nouveau souverain. Cette couronne du sacre traditionnelle héritée du Moyen Age a aujourd'hui disparue. Trop lourde, on ne connaît que celle de Charles X qui reprend celle réalisée par l'orfèvre Biennais pour Napoléon : la couronne aux **camées** conservée au musée du Louvre. Seules subsistent les couronnes personnelles des souverains plus légères qui leur sont remises après la messe. Le palais du Tau présente une réplique de la couronne personnelle du roi Louis XV due à l'orfèvre Duflos en 1722. Elle était ornée des plus belles pierres des Diamants de la Couronne : 230 perles, 64 pierres de couleurs et 282 diamants dont le Régent dans la fleur de lys du bandeau et le Sancy qui domine l'œuvre.

L'INTRONISATION



Réplique de la couronne de Louis XV (palais du Tau)

Après le couronnement, le roi est intronisé c'est-à-dire installé sur un trône dominant le **jubé** : il est le médiateur entre le ciel et la terre. Par une accolade, il reçoit l'hommage de l'archevêque et des onze autres pairs tandis que retentit à chaque fois l'acclamation *Vivat rex in æternum* ! Vive le roi éternellement ! Des oiseaux sont lâchés dans la cathédrale, signe de la libération de prisonniers par le roi. Les portes sont ouvertes à la foule sous une pluie de médailles frappées pour l'occasion. Les cloches des églises retentissent, des salves sont tirées et la musique accompagne la liesse populaire.

Si le roi est marié, on sacre alors la reine avec un cérémonial simplifié mais sans la Sainte Ampoule. Généralement, les jeunes souverains sont célibataires et la dernière reine sacrée est Jeanne de Bourbon lors du sacre de Charles V en 1364.



L'intronisation de Charles X d'après Gérard (dépôt du Louvre au palais du Tau, 2e quart XIXe siècle)

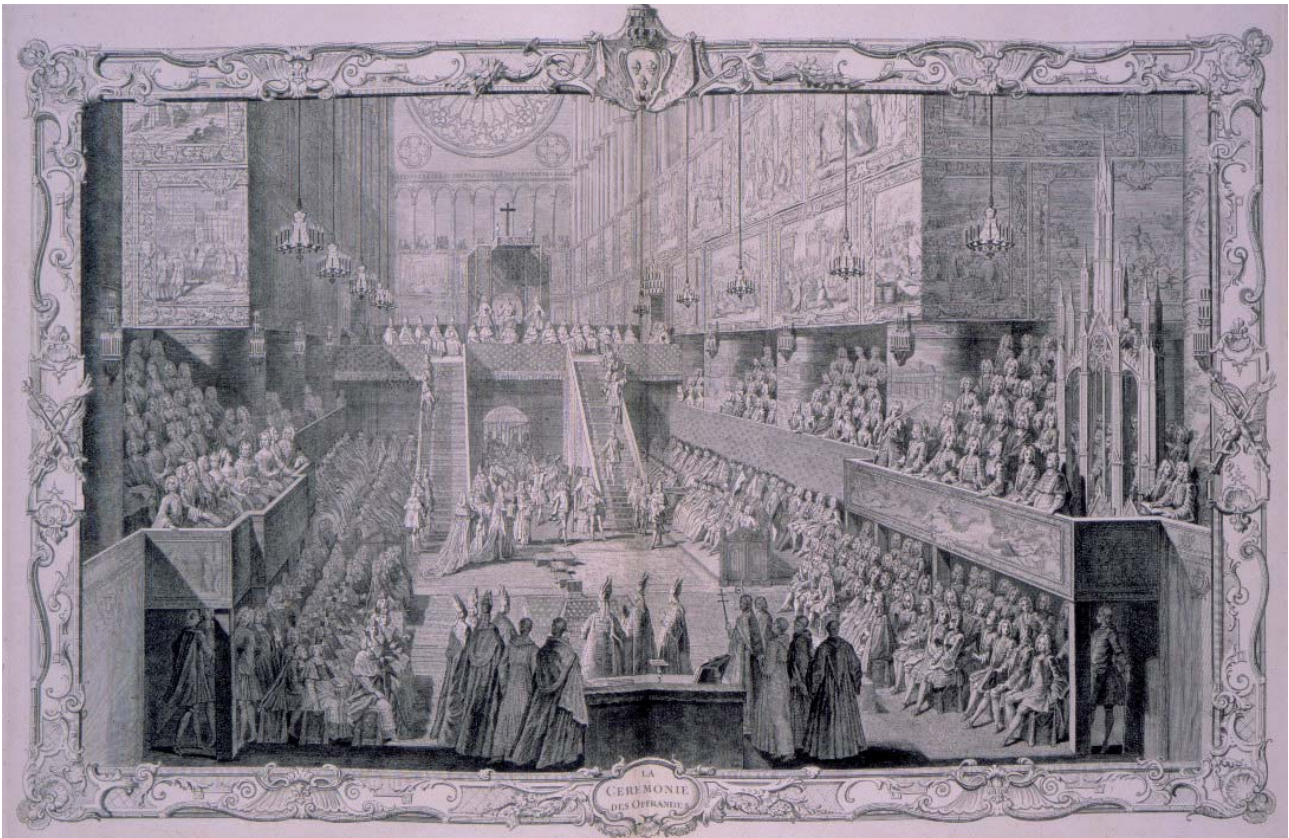


L'offrande des pains d'or et d'argent du sacre de Charles X (palais du Tau)

LA MESSE

Le roi assiste ensuite à la messe depuis son trône. Au cours de l'**offertoire**, il apporte à l'archevêque le pain et le vin, ainsi que treize pièces d'or symbolisant son union avec le peuple. Il communique enfin à l'autel sous les **deux espèces** comme un prêtre. Le calice dit de saint Remi des années 1200 conservé au palais du Tau a permis à vingt-cinq rois d'y boire le vin.

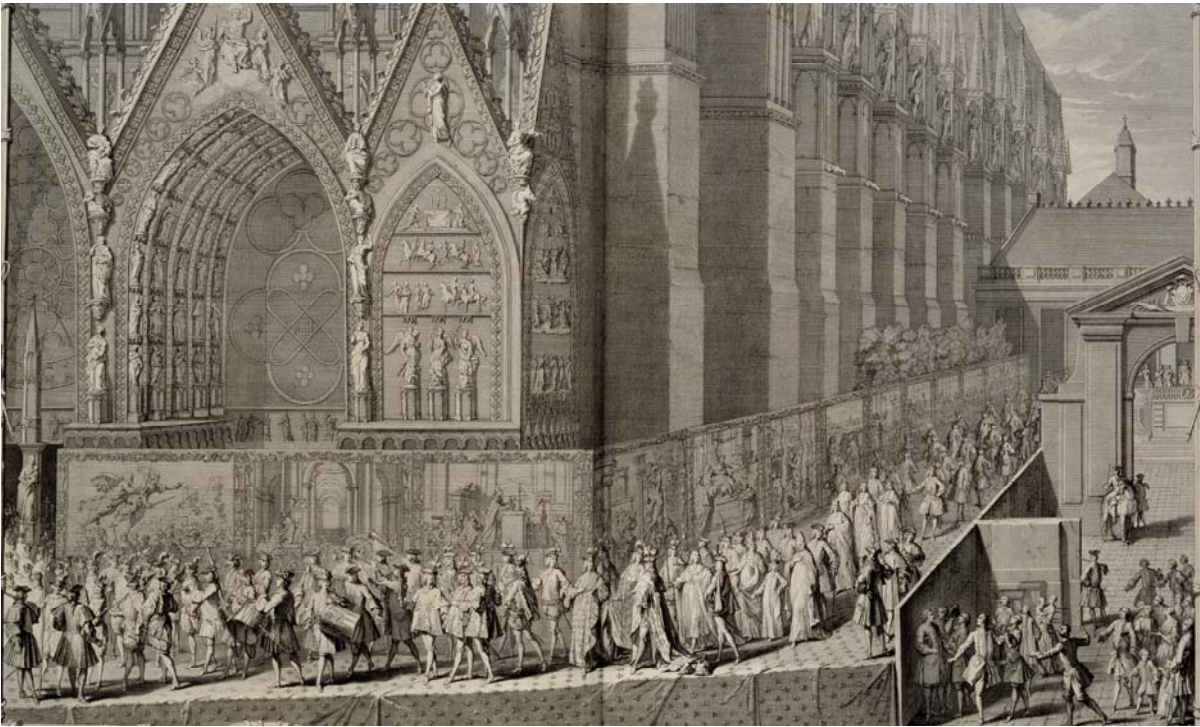
Durant cette cérémonie des offrandes, dès le Moyen Age, le roi offre au chapitre cathédral des dons : par exemple, une **chapelle** d'or par Charles VII en 1429 ou un buste en **vermeil** de saint Louis par Louis XIII en 1610. Souvent, ces cadeaux prestigieux qui viennent enrichir le trésor de la cathédrale proviennent du trésor de la Couronne de France comme le reliquaire de la Résurrection offert par Henri II en 1547 ou celui de sainte Ursule donné par Henri III en 1574. On peut les admirer dans les collections du palais du Tau.



Cérémonie des offrandes lors du sacre de Louis XV : le roi trône sur le jubé ; la cathédrale est aménagée de loges et décorée de tapisseries (album du sacre, CMN)

LE FESTIN AU PALAIS DU TAU

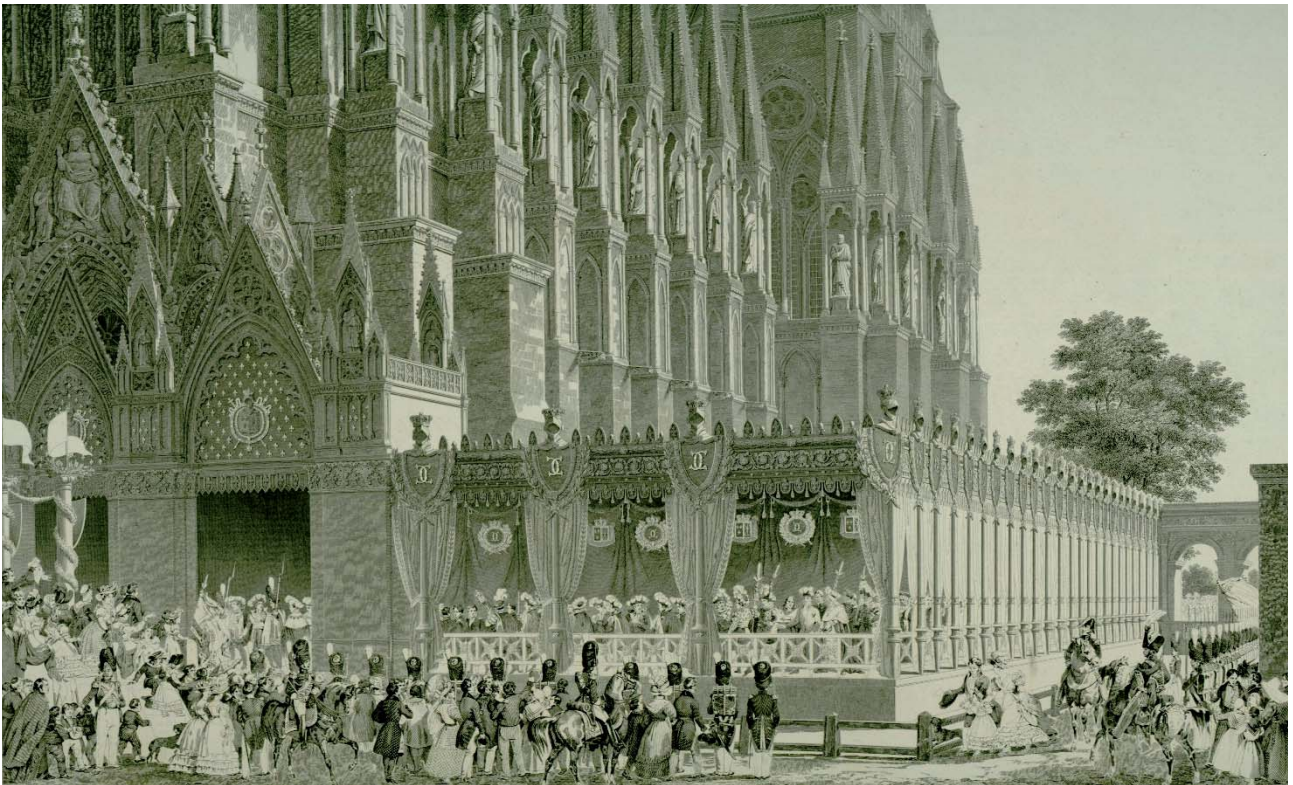
A l'inverse du matin, le roi et sa suite sitôt la messe achevée empruntent le « chemin du roi » qui relie la cathédrale au palais archiépiscopal pour y festoyer. Depuis le sacre de Louis XV en 1722, une véritable structure de bois en pente douce est construite. Elle est décorée des tapisseries provenant du Garde Meuble ou du trésor de la cathédrale de Reims. Pour Louis XVI, la mode est au **néoclassique** et une véritable galerie couverte est installée avec colonnes **doriques**, **triglyphes** et frontons. Elle prend un aspect **néogothique** ou troubadour pour le sacre de Charles X. Une véritable **loggia** classique dessinée par Hittorff cache la façade de la salle du festin.



Le « chemin du roi » au sacre de Louis XV en 1722 (album du sacre, CMN)



Le « chemin du roi » néoclassique du sacre de Louis XVI par Patas



Le « chemin du roi » néogothique du sacre de Charles X (BMR)

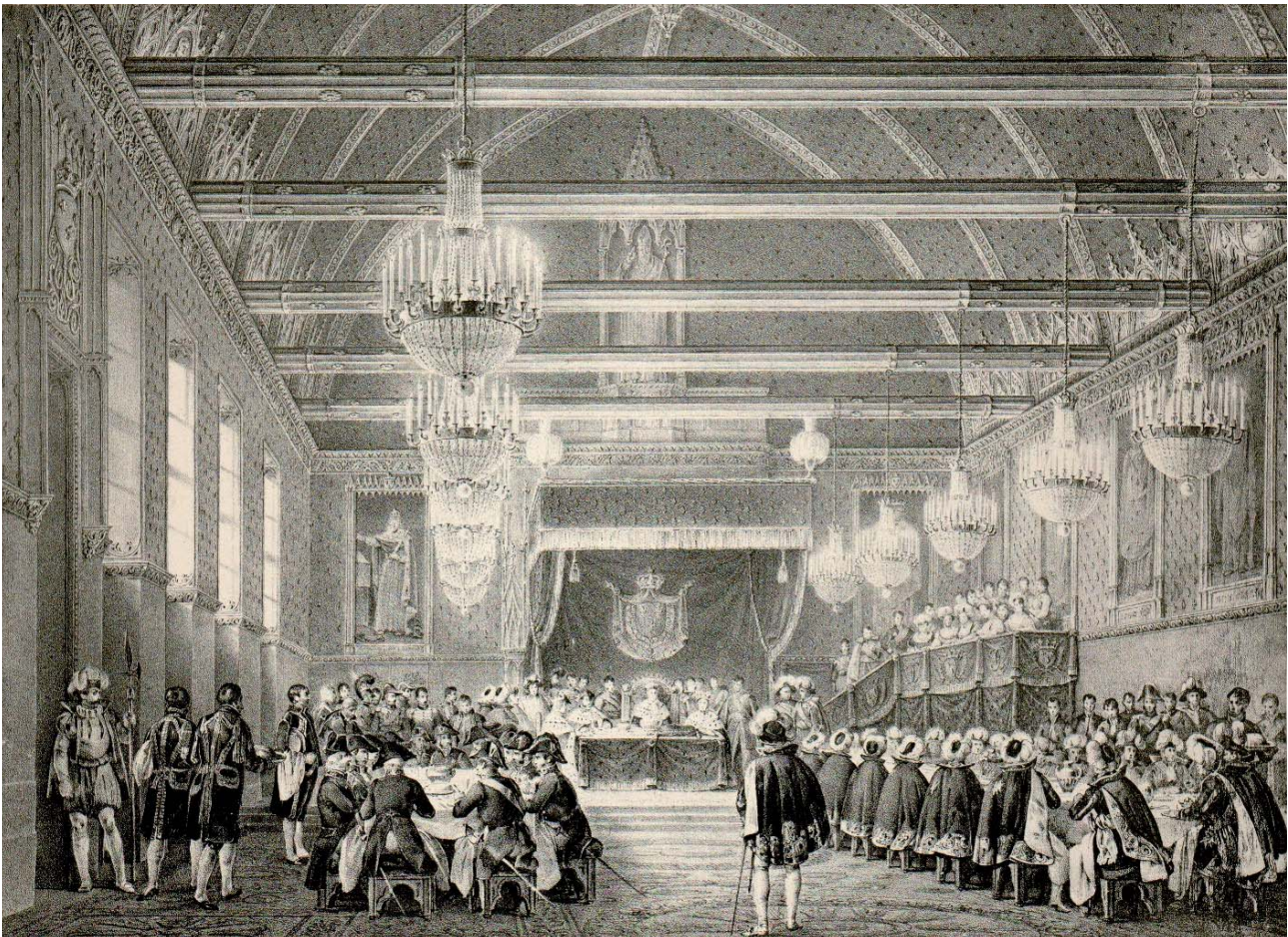
Au Moyen Age, le festin prend place sous des charpentes dans la cour du palais jusqu'à l'aménagement de la salle du banquet dans la salle du Tau aux dimensions dignes de l'événement : 32 mètres sur 12 et 12 mètres de haut. Aujourd'hui restaurée dans son état du XVe siècle, c'est devant la cheminée que le roi s'assoie à table sous un **dais** et sur une estrade. Au moins deux autres tables l'encadrent pour les douze pairs restés en habits qui rappellent ainsi symboliquement la dernière Cène d'autant plus que les femmes sont exclues : elles assistent au festin depuis une tribune éphémère. En costume de sacre avec sa couronne personnelle sur la tête, les insignes royaux déposés sur la table, le grand connétable tenant l'épée pointée vers le haut devant lui, le roi préside un repas avec des tables disposées en U avec les convives d'un seul côté, héritage des banquets médiévaux. La trentaine d'invités au sacre de Louis XIV est exceptionnelle : habituellement ce sont des centaines voire des milliers d'invités qui se rendent à Reims comme en 1825. Parmi eux des ambassadeurs, des princes de sang, des éminences de l'Eglise.

Après la bénédiction du repas par l'archevêque, les trois **services à la française** se déroulent selon le rituel du grand couvert dirigé par le grand maître des cérémonies. L'étiquette mobilise les grands officiers pour le service du roi tandis que les autres tables sont servies par les notables rémois comme le maire et les officiers de la ville soit environ 160 personnes au sacre de Louis XV. Les reliefs du festin royal, premier poste de dépenses pour la ville, sont suffisants pour nourrir ensuite à l'hôtel de ville les officiers royaux et les notabilités bourgeoises.

Les menus n'ont pas été conservés cependant le simple « bouillon » de Charles X contraste par sa frugalité avec les comptes de bouche pantagruéliques du Moyen Age : saumons, brochets, écrevisses, fromages, œufs, bœufs, lapins, poulets, chapons, porcs etc. Louis XV peut déguster pour la première fois du vin de champagne effervescent. La population participe aux réjouissances : le cerf de bronze de la cour du palais du Tau est rempli de vin tandis que près de 15 528 **tranchoirs** sont distribués aux pauvres en 1498 au sacre de Louis XII.



Le festin du sacre de Louis XV par Pierre-Denis Martin dans une peinture inachevée vers 1725 (palais du Tau)



Le festin de Charles X dans une salle décorée pour l'occasion dans le style néogothique (BMR)

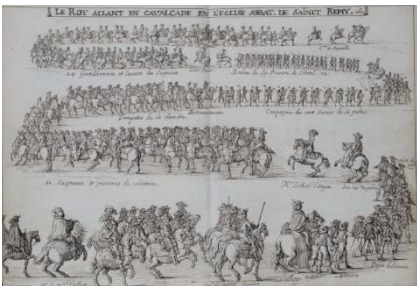
4 LES LENDEMAINS DU SACRE



Réception d'un novice dans l'ordre du Saint-Esprit par le roi Louis XV (gravure BMR)



Le collier de l'ordre du Saint-Esprit conservé au Palais du Tau



Cavalcade du roi Louis XIV le 8 juin 1654 (dessin d'Henri d'Avic vers 1654, palais du Tau)



Cavalcade du roi Louis XV le 26 octobre 1722 (huile sur toile, Pierre-Denis Martin, 1724, château de Versailles)

Invariablement mais dans un ordre propre à chaque souverain, le roi assiste à trois cérémonies principales :

- La cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit
- La cavalcade
- Le toucher des écrouelles

LA CEREMONIE DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT

Le plus prestigieux des ordres de la monarchie française créé le 31 décembre 1578 par Henri III pendant les guerres de religion a pour but de fidéliser par serment autour du roi l'élite du royaume comme le veut tout ordre chevaleresque dont le roi est le grand maître.

Ainsi depuis le sacre d'Henri IV, le roi en habit blanc de chevalier novice de l'ordre de Saint-Esprit quitte le palais du Tau en grand cortège par le chemin du roi pour rejoindre à nouveau la cathédrale tel un nouveau sacre. Lors d'un office, il est reçu « souverain chef et grand maître » de l'ordre. Il reçoit son manteau de velours noir et le fameux cordon bleu ou collier de l'ordre du Saint-Esprit des mains de l'archevêque de Reims. Il jure de maintenir l'ordre du Saint-Esprit dans son prestige. Durant la cérémonie, les chevaliers rendent hommage au roi tandis que les novices sont reçus officiellement dans la compagnie. De retour à l'archevêché, le roi y tient **chapitre** et promet de nouveaux chevaliers dont font partie les quatre otages de la Sainte Ampoule, garants du retour de celle-ci au monastère de Saint-Remi. Charles X remet quatre-vingt colliers dont un à l'écrivain Chateaubriand le lundi 30 mai 1825, lendemain de son sacre.

Le collier d'or émaillé, auquel est appendu la croix de Malte orné d'une colombe, est formé d'une alternance de fleurs de lys, de trophées militaires, de lettres H environnées de couronnes et supportées par deux cornes d'abondance. Un exemplaire est exposé dans le trésor du palais du Tau.

LA CAVALCADE

Afin d'assister à la messe à l'abbaye Saint-Remi et faire ses dévotions devant le tombeau du saint éponyme, le roi s'y rend au moyen d'un grand cortège militaire appelé cavalcade. C'est aussi le moyen pour lui de se montrer à son peuple durant le trajet allant du palais du Tau à Saint-Remi en passant par les rues actuelles de Chanzy, Gambetta, du Ruisselet et Simon. La liesse est populaire et la foule innombrable parmi laquelle peut aussi figurer la reine comme Marie Leszczyńska au balcon de l'hôtel de Courtagonau 71 rue Neuve (Gambetta aujourd'hui) pour la cavalcade de Louis XVI. Tout le long du parcours, une haie d'honneur servant aussi de service d'ordre est composée des soldats des régiments des gardes. Le roi caracole à cheval sur une **haquenée** blanche accompagné de troupes à cheval et des grands dignitaires du royaume en tenue de parade éblouissante. Par exemple le 26 octobre 1722, pas moins de 1300 personnes composent la cavalcade du roi Louis XV dans une débauche d'hamachements et de costumes fastueux : Mousquetaires, Chevaux-Légers, Gardes Suisses etc.

LE TOUCHER DES ÉCROUELLES



A l'horizon, vue de la basilique Saint-Remi depuis les parties hautes de la cathédrale

L'onction du sacre confère au roi un pouvoir **thaumaturge** : celui de guérir les écrouelles encore appelées scrofules. Ce sont des plaies liées aux abcès ganglionnaires du cou d'origine tuberculeuse. Louis VI (1108-1137) est le premier roi à avoir guéri miraculeusement les écrouelles. Chaque nouveau souverain l'effectue le surlendemain de son sacre mais il peut aussi la pratiquer durant son règne voire quotidiennement sous Louis IX.

Jusqu'au sacre de Louis XIII en 1610, la cérémonie a lieu à l'abbaye de Corbeny à trente kilomètres de Reims dans l'Aisne où sont conservées les reliques miraculeuses de saint Marcoul (« mal au cou »). Pour les sacres suivants, les reliques sont transportées à Reims et exposées dans l'abbaye de Saint-Remi pour le toucher. Vu la forte affluence de malades espérant une guérison, la cérémonie a lieu dans ses jardins. Le record est atteint avec le jeune Louis XIV qui touche 2500 malades alors que Charles X se contente d'environ 130 à l'hôpital Saint-Marcoul qui se situe rue Neuve (actuelle Gambetta) non loin de Saint-Remi déserté de ses moines. Le jour de son sacre, il a pourtant rappelé qu'il ne toucherait pas les écrouelles. Face à la consternation des malades, il s'y résout finalement.



Toucher des écrouelles du roi Louis XIV par Jean Jouvenet vers 1690. Saint Marcoul assiste miraculeusement à la scène. (église abbatiale de Saint-Riquier)

Ainsi le 29 octobre 1722 au matin, Louis XV quitte le palais du Tau pour l'abbaye de Saint-Remi. Il y prie devant la chasse de saint Marcoul puis prend son repas. Ensuite, il entend une messe et se rend dans le jardin où 2000 malades l'attendent. Il procède au rituel qui consiste à faire le signe de croix sur les plaies en prononçant la formule : *Le roi te touche, Dieu te guérit*. Une aumône leur est remise ainsi qu'aux institutions charitables et hospitalières de la ville. A l'issue de cette longue cérémonie, le roi regagne le palais archiépiscopal en carrosse. Régulièrement, des certificats de guérison sont établis renforçant encore le pouvoir thaumaturgique du souverain. Or l'adénite tuberculeuse est une maladie susceptible de rémission voire de guérison spontanée...

AVANT LE RETOUR A PARIS

Traditionnellement, le roi exerce son droit de grâce. Le grand aumônier informe les prisonniers de leur libération : 10 000 sous Louis XIV et seulement 112 sous Louis XVI. Ceux-ci viennent acclamer le roi sous ses fenêtres du palais du Tau d'autant plus qu'ils reçoivent une gratification de sa part.

Le dernier sacre est celui qui s'éternise le plus à Reims. L'après-midi du 31 mai 1825, Charles X effectue une revue militaire au camp de Saint-Léonard établi aux portes de la ville en direction de Châlons. Les militaires qui participent à la cavalcade occupent des tentes le long de la route. Le roi sacrifie aussi à la tradition de remettre des insignes d'ordre militaire aux soldats : 39 croix de Saint-Louis et 39 légions d'honneur. Louis XV en fait autant avec 41 croix de chevalier dans l'ordre de Saint-Louis.

Exceptionnellement, Charles X se rend ensuite vers 3 heures de l'après midi au Bazar rémois établi au Boulingrin face à la porte Mars.

Dans vingt-six boutiques éphémères, les produits des industries du département de la Marne sont présentés au roi sur l'initiative du préfet Jessaint. Le textile figure en bonne place avec draps et autre flanelles aux côtés des productions traditionnelles comme les pains d'épice. Le roi fait quelques achats sous la conduite du maire Ruinart de Brimont. Ce dernier est récompensé par le roi le jour de son départ, le 1^{er} juin au matin : il reçoit une tabatière avec des brillants mais aussi plus tard le titre de vicomte !

La population rémoise participe aussi aux réjouissances : banquets, spectacles et six orchestres à danser à travers la ville.



Le bazar rémois de Charles X (dessin lithographié de Salneuve, BMR)

Crédits photographiques :

© Pascal Lemaître, Philippe Berthé, Patrick Cadet / Centre des monuments nationaux, © Bibliothèque municipale de Reims, © Réunion des musées nationaux-Grand Palais, © Région Picardie – Inventaire général, © Emmanuel Dorffer.

Bibliographie sommaire:

- DEMOUY Patrick, *Le palais du Tau*, Itinéraires du patrimoine, CNMHS Editions du patrimoine, Paris, 1998.
- FROSSARD Isabelle, *Le palais du Tau*, CNMHS / éditions Ouest France, 1990 ;
- GABORIT-CHOPIN Danielle, *Regalia. Les instruments du sacre des rois de France. Les « honneurs de Charlemagne »*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1987.
- GOY Jean, *Le sacre des rois de France Saint Louis Jeanne d'Arc*, Reims, 1900.
- GOY Jean, *Ordre pour oindre et couronner le roi de France*, Reims, 2002.
- JORDAN Thierry (dir.), *Reims, la grâce d'une cathédrale*, Editions La Nuée Bleue / DNA, Strasbourg, 2010.
- NELIS Sylvie (dir.) *Histoires de sacres, histoire rémoise*, Reims, Ville de Reims (archives municipales), 2009.
- PINOTEAU Hervé, *La Symbolique royale française, Ve-XVIIIe siècles*, La Roche-Rigault, PSR éditions, 2004.
- PROCUREUR Jean-Pierre, *Reims royale*, éditions Libro-Sciences, Bruxelles, 1976.
- *Le Sacre. À propos d'un millénaire, 987-1987*, Paris, Archives nationales, 1987.
- *Le Sacre des rois. Actes du colloque international d'histoire sur les sacres et les couronnements royaux* (Reims, 1975), Paris, Les Belles Lettres, 1985.
- *Sacres royaux de Louis XIII à Charles X*. Catalogue d'exposition. Editions du patrimoine, CMN, Paris, 2014.

Glossaire :

A

Un adoubement : cérémonie qui permet à un jeune noble de devenir chevalier

C

Un camée : une pierre fine gravée

Un chambellan : officier chargé du service intérieur de la chambre d'un prince

Un chantre : maître de chœur d'une cathédrale

Une chapelle : ensemble d'objets utilisés par un prélat pour la messe (calice, burettes etc.) ainsi que les insignes de sa dignité (crosse, croix etc.)

Un chapitre : réunion des membres d'un ordre chevaleresque

Conventionnel : membre de la Convention nationale, nom de l'Assemblée fondée lors de la Première République de 1792 à 1795.

D

Un dais : voûte en saillie abritant une statue

Une dalmatique : le vêtement liturgique des diacres

Un dauphin : titre porté par l'héritier du roi de France

Dorique : ordre d'architecture grecque qui se caractérise par une sobriété de décoration : le chapiteau des colonnes se compose d'une échine, simple galette, surmontée d'un tailloir, plaque de pierre carrée

E

Espèces : le pain et le vin symbolisant le corps et le sang de Jésus-Christ

F

Un fermail : objet d'orfèvrerie tenant fermé un vêtement

H

Une haquenée : petit cheval ou jument

J

Un jubé : clôture monumentale séparant le chœur de la nef et qui servait aux lectures liturgiques

L

Une loggia : un grand balcon couvert

M

Menus-Plaisirs : un service de la Maison du roi chargé de la préparation des cérémonies, fêtes et spectacles de la cour

Métropolitaine : de l'archevêque

N

Néoclassique : style artistique qui se développe à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle et au XIXe siècle en Europe. Il se caractérise par un retour à l'idéal classique antique avec la recherche de l'équilibre et de la simplicité

Néogothique : style artistique du XIXe siècle qui veut imiter l'art gothique. Aussi appelé style troubadour en référence au Moyen Age

O

Un offertoire : partie de la messe durant laquelle le pain et le vin sont présentés à Dieu par l'officiant

P

Un pair : les 12 nobles de haut rang laïcs et ecclésiastiques ayant un rôle lors du sacre

Une patène : petit plat consacré utilisé durant la messe pour poser l'hostie ou en recueillir les parcelles

Primogéniture : premier né

S

Un sénéchal : un serviteur de la table royale

Service à la française : tous les plats sont servis en même temps sur la table

T

Thaumaturge : qui accomplit des miracles

Un tranchoir : tranche de pain qui sert d'assiette au Moyen Age

Un triglyphe : dans l'ordre dorique, c'est l'élément décoratif composé de trois rainures qui alterne avec des métopes, panneaux sculptés, pour former la frise de l'entablement

V

Vermeil : argent doré

Le palais du Tau à Reims accueille les collections du château de Versailles

SACRES ROYAUX

de Louis XIII à Charles X
DU 28 MAI AU 2 NOVEMBRE 2014

Exposition au palais du Tau à Reims



© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot / Louis XV en costume de sacre (1722) par Alexis-Simon Bose (1674-1751). Huile sur toile, 227x149 cm, Château de Versailles, inv. 6497.

GRATUIT
pour les moins de
26 ans*



Informations : 03 26 47 81 79
www.monuments-nationaux.fr

100 ANS
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



L'OBJET D'ART

Le Parisien
MAGAZINE

Voies-
snct.com



*ressortissants ou assimilés de l'UE ou de l'EEE ou non ressortissants titulaires d'un titre de séjour ou visa de longue durée délivré par un de ces Etats